

Annexe 3 – Détail des modalités de la concertation organisée

I. Articles publiés :

- Site de la ville (www.bandol.fr):

- 22 septembre 2017 :

<http://www.bandol.fr/actualites-evenements/actualites-109/le-nouveau-quai-de-gaulle-un-espace-de-vie-retrouve-1611.html?cHash=6baacc5e02f2326557e2fe87c8bdee57>

- 8 décembre 2017 : <http://www.bandol.fr/actualites-evenements/actualites-109/les-travaux-du-quai-de-gaulle-commenceront-en-septembre-2018-6432.html?cHash=2dc1a1bb48a699238abf3b683de35840>

- 27 avril 2018 :

<http://www.bandol.fr/actualites-evenements/actualites-109/nouveau-quai-de-gaulle-15710.html?cHash=693ad406a44d8d613d2deee3d0ab46fc>

- 25 mai 2018 :

<http://www.bandol.fr/actualites-evenements/actualites-109/le-nouveau-quai-de-gaulle-hisse-la-grand-voile-23864.html?cHash=646cf893802b44499c88363ddcb7cd2b>

- 27 juillet 2018 :

<http://www.bandol.fr/actualites-evenements/actualites-109/une-etude-dimpact-pour-le-quai-de-gaulle-est-elle-necessaire-42539.html?cHash=3a894a439862d84f5ae8fdd7db068394>

- Facebook

- 15 avril 2017 : <https://www.facebook.com/villebandol/videos/1288822524486702/>

- 16 septembre 2017 :

<https://www.facebook.com/villebandol/photos/a.977787438923547.1073741862.446329932069303/1440077592694527/?type=3>

- 22 septembre : photo de la page montage quai
- 25 septembre : présentation de l'avant-projet
- 20 octobre : lancement du site quaidegaulle.fr
- 27 avril 2018 : relais article sur l'étude hydraulique
- 27 juillet 2018 :

<https://www.facebook.com/villebandol/photos/a.446336848735278.89978.446329932069303/1768053459896937/?type=3>

- Journal municipal :

- Numéro mars 2016 : couverture + édito + 3 pages intérieures
- Edito du numéro d'avril/mai 2017
- Numéro d'octobre/novembre 2017 : couverture + double page
- Numéro de janvier/février 2018 : édito + 1 page

- Var Matin

- 8 janvier 2017
- 26 février 2017 (CR réunion commerçants)
- 2 mars 2017
- 18 avril 2017
- 22 septembre 2017 (CR réunion publique)
- 16 janvier 2018 : double page « projets pour Bandol »
- 30 mai 2018 (signature AVP)

II. Réunions publiques :

- Le 14 avril 2017 – Théâtre Jules Verne
- Le 20 septembre 2017 – théâtre Jules Verne
- Le 27 septembre 2017 – salle Pagnol – réunion dédiée aux commerçants
- A venir : Octobre 2018 – salle Pagnol –réunion dédiée aux commerçants

III. Réunions d'information et d'échanges avec l'association « Bandol Plus » représentant les commerçants :

- Le 13 juillet 2017
- Le 15 février 2018 – AG Bandol Plus
- Le 27 février 2018
- Le 9 juillet 2018

IV. Site dédié

www.quaidegaulle.fr

Articles Site ville :

Le Nouveau Quai de Gaulle : un espace de vie retrouvé

Les bandolais sont venus très nombreux découvrir le visage du nouveau quai de Gaulle.

Publié le vendredi 22 septembre 2017

Près de trois cents personnes s'étaient déplacées pour avoir l'exclusivité de la présentation de l'avant-projet du nouveau quai de Gaulle. Le redressement spectaculaire des finances de la ville en permet la réalisation. Le projet s'étend du Casino à la fontaine du bi-centenaire, sur plus de six cents mètres de long et du front bâti jusqu'à la mer. L'idée est que cette promenade retrouve du lien social, de l'attractivité, de l'apaisement. La place de l'homme est repensée dans son environnement.

Techniquement, il s'agit de prendre en compte toutes les contraintes car le projet du nouveau quai de Gaulle est pensé à la fois comme un processus et un résultat, et de les traiter de manière contemporaine. L'aménagement propose un espace public linéaire sur une quarantaine de mètres de large sur lequel s'accrochent les parkings, la plage et le port. La circulation se fera sur une voie en double sens. Le projet diminue ainsi l'espace consacré à la voiture pour le rendre aux promeneurs.

Le choix de supprimer le stationnement latéral et de réduire les voies le long du quai permet la création d'une promenade d'une vingtaine de mètres de large.

De nouvelles perspectives sur le port et sur la plage apparaissent.

Les accès au parking central sont déplacés pour garantir le maintien des places de stationnements existantes et une meilleure fluidité de la circulation. Cette promenade piétonne, accessible à tous, propose des îlots de repos et des terrasses destinées aux restaurants et aux bars. Leur surface d'exploitation est conservée. La lisibilité des enseignes commerciales et la mise en valeur des façades sont aussi renforcées.

Une charte de matériaux, couleur, mobilier, sera mise en place afin d'harmoniser leurs installations. Des espaces naturels disséminés tout au long de la promenade participent au confort des passants. Tous les arbres remarquables seront conservés, les pins en particuliers, si leur état phytosanitaire le permet. A l'ouest, la Place de l'Europe double sa surface et offre la possibilité d'être le lieu de grandes manifestations publiques.

Bandol 2020 retrouvera son panache et sa notoriété en offrant à tous un équipement, un espace public, un lieu de promenade, à la mesure du 9^{ème} Port de la Méditerranée. C'est bien là l'objectif : un espace de vie retrouvé.

Deux registres d'observations sont à la disposition de tous, à l'accueil de la mairie, place de la Liberté et à l'accueil du pôle administratif, rue des écoles. Un site dédié au nouveau quai de Gaulle sera mis en ligne très prochainement.

Prochaine étape : la concertation avec les commerçants pour intégrer leurs problématiques spécifiques, le mercredi 27 septembre à 19 heures au centre culturel.

Les travaux du quai de Gaulle commenceront en septembre 2018

Communiqué de monsieur le Maire

Publié le vendredi 08 décembre 2017

Depuis plus d'un an, la municipalité de Bandol a initié un projet ambitieux et structurant : le Nouveau Quai de Gaulle.

Il s'agit d'un espace de vie retrouvé qui redonnera à Bandol une façade renforçant son attractivité naturelle. Ce projet est important, il doit être instruit avec toute la rigueur nécessaire.

Pour ce faire nous avons engagé un partenariat avec ID83, structure qui dépend du conseil départemental du Var, dont le rôle est d'accompagner les communes dans le développement de leurs réalisations.

Nous avons tenu deux réunions publiques pour présenter les esquisses, proposé des registres d'observations afin que les Bandolais puissent faire part de leurs remarques. J'ai rencontré de nombreux commerçants afin de recueillir leur sentiment et de mieux comprendre les problématiques de saisonnalité auxquelles ils sont confrontés.

Après avoir listé et analysé tous les besoins auxquels le projet doit répondre, nous avons considérablement progressé dans la concrétisation de l'avant-projet, phase absolument essentielle pour garantir que tous les besoins identifiés trouvent une réponse satisfaisante.

Aujourd'hui, il y a encore plusieurs éléments qui n'ont pas reçu de réponse satisfaisante, comme par exemple la finalisation de l'étude hydraulique. Cette étude a un impact certain sur les travaux à réaliser, notamment concernant

le réseau pluvial et nous souhaitons affiner et maîtriser précisément la nature et l'importance des travaux avant de décider.

C'est pourquoi en accord plein et entier avec ID83, notre assistant maîtrise d'ouvrage, nous avons décidé de reporter le début des travaux à septembre 2018. Cette décision ne remet pas en cause la viabilité du projet : les travaux seront concentrés pour s'achever avant la fin de l'année 2019.

La conduite d'un projet de ce type requiert à la fois de la rigueur et du réalisme pour faire face aux aléas sans perdre de vue les objectifs fixés. Nous avons pour souci permanent d'œuvrer pour l'intérêt général des Bandolais.

Jean-Paul Joseph, maire de Bandol

Nouveau Quai de Gaulle

Privilégier la qualité du projet au bénéfice de tous

Publié le vendredi 27 avril 2018

Depuis l'étude sur le réseau d'assainissement pluvial menée en 1984, aucune exploration souterraine précise sur le périmètre du projet « quai de Gaulle » n'a été réalisée à Bandol. Les enjeux de cette problématique hydraulique et hydrologique apparaissent fondamentaux dans une approche systémique des aménagements urbains actuels et à venir. Dans le cadre de l'avant-projet du nouveau Quai de Gaulle, une simple note hydraulique a été présentée en décembre 2017, et elle n'apportait pas les réponses nécessaires. La municipalité a donc décidé en accord plein et entier avec ID83, structure départementale qui assiste la maîtrise d'ouvrage de ce projet, de reporter le début des travaux, initialement prévu en mars 2018, à octobre 2018 pour obtenir un délai suffisant afin de réaliser une étude hydraulique complète.

L'hydraulicien missionné par le maître d'œuvre du projet vient tout juste de présenter son étude approfondie en précisant, au vu des résultats, que ce travail était véritablement indispensable pour construire des projections fiables pour l'avenir de notre territoire.

Il a fallu investiguer tout d'abord la topographie de l'ensemble des zones concernées. Plusieurs explorations ont donc été menées dans les réseaux souterrains. D'abord, par caméra vidéo, puis par une équipe de plongeurs pour obtenir les résultats les plus fiables possibles. Malgré ce dispositif, quelques zones restent inaccessibles et nécessitent de réaliser une extrapolation.

Ces investigations montrent clairement la complexité du réseau pluvial construit sous le quai de Gaulle. Certains réseaux ne possèdent aucun regard, il existe de nombreuses contradictions ou incohérences entre les diamètres et les formes du réseau, certaines canalisations sont obstruées et certaines pentes ne sont pas suffisantes. Afin de répondre au mieux à l'ensemble des problématiques à venir, les préconisations proposées impliquent la création de regards et de grilles pour l'entretien et le curage des réseaux, la reprise en totalité du réseau de la zone du rond-point Lucien Artaud et la réfection d'autres réseaux annexes et exutoires qui ont été hiérarchisés par ordre de priorité.

Prenant en compte les nouvelles données topographiques, hydrologiques et hydrauliques, ainsi que la réalisation des préconisations énoncées, une modélisation en deux dimensions a été élaborée pour chacune des 11 zones qui débouchent sur la mer. Par ailleurs, afin de considérer le niveau de la mer dans la simulation, l'hydraulicien a défini l'élévation du niveau de l'eau à +0,88 m dans 10 ans (réf : Diagnostic de la digue du Casino, rapport de diagnostic – Océanide, 2015). Cette modélisation montre que l'ouvrage projeté sera capable d'absorber les précipitations survenant avec une occurrence décennale. Pour finir, deux ouvrages d'interface terre-mer seront réalisés dans le cadre du projet étant donné qu'ils sont classés en priorité 1 par l'hydraulicien.

Désormais, la municipalité est en mesure de prendre des décisions éclairées et échelonnées sur les années à venir. Ce projet doit constituer un ouvrage robuste, ambitieux et responsable pour les générations futures !

Documents en téléchargement

[Etude hydraulique](#)

[Complément étude hydraulique](#)

Le nouveau Quai de Gaulle hisse la grand' voile !

Publié le vendredi 25 mai 2018

Après avoir rassemblé l'ensemble des garanties nécessaires à la réussite de ce projet structurant pour la ville, le maire de Bandol vient de signer l'avant-projet et donne ainsi le coup d'envoi des futurs travaux de requalification du Quai de Gaulle.

Même si un léger retard a été pris sur le calendrier initial (début des travaux annoncés pour septembre 2018), les études complémentaires demandées, concernant notamment les questions hydrauliques et hydrologiques, étaient, de l'aveu même de l'expert, véritablement indispensables afin de constituer un ouvrage robuste, ambitieux et responsable pour les générations futures. Par ailleurs, l'étude de circulation présentée par un cabinet spécialisé a validé la faisabilité du projet en analysant toutes les girations et les zones d'attentes. Ses préconisations ont d'ailleurs été intégrées à la démarche globale pour une meilleure gestion des entrées de parkings et des zones de livraison.

Désormais, ce projet entre dans une phase administrative importante : le lancement de la procédure dite de « marché public ». Pour cela, un cahier des charges précis doit être établi pour alimenter le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE), et ensuite, procéder à l'appel d'offre. Afin de garantir la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence, des délais légaux devront être observés, puis, une commission d'appel d'offre se réunira pour choisir les prestataires qui mèneront à bien cette entreprise. L'ensemble de cette procédure devrait déboucher sur une notification du marché pour la mi-octobre 2018. Selon ce calendrier, le premier coup de pioche serait donc donné dès le mois de novembre.

Le calendrier précis des travaux sera bien sûr connu à l'issue de la consultation des entreprises, mais, l'engagement initial pris par la municipalité pour arrêter les travaux de début mai à fin août reste ferme afin de préserver au mieux l'activité commerciale. En suivant ces contraintes, les travaux relatifs à la promenade du quai (face aux commerces) devraient ainsi être terminés en février 2020.

Par ailleurs, les travaux liés à l'entrée de ville (face au Casino) ne pourront être menés de façon simultanée avec le chantier de la promenade du quai. Selon le calendrier prévisionnel, et toujours dans l'objectif de préserver la saison estivale, ces travaux d'entrée de ville seraient par conséquent reportés à l'automne 2020.

Coté budget, suite aux études complémentaires réalisées, l'estimation financière a légèrement évolué, passant de 6,7 millions d'euros hors taxes, annoncés lors de la réunion publique de septembre 2017, à 6,9 millions d'euros hors taxes aujourd'hui. Cette estimation sera bien sûr affinée à la suite du choix des entreprises.

Une étude d'impact pour le Quai De Gaulle est-elle nécessaire?

Publié le vendredi 27 juillet 2018

L'arrêté pris par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) en date du 23 juillet 2018 réclame une étude d'impact pour le projet du Quai de Gaulle.

En premier lieu, il faut rappeler qu'une étude d'impact n'est pas systématique et que l'objet même de l'examen « cas par cas » est de déterminer si cette étude est nécessaire. Cet épisode fait partie de la vie normale de ce type de dossier.

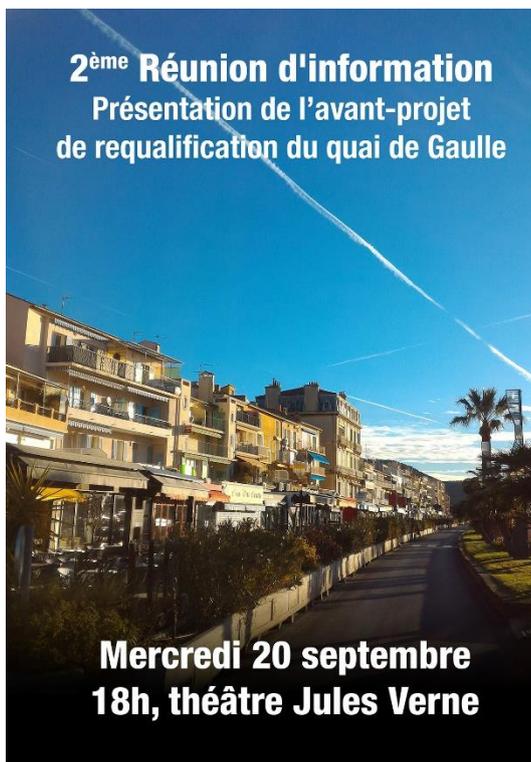
Cette étude d'impact avait été prévue par la commune dans son marché de maîtrise d'œuvre. Selon le maître d'œuvre, elle n'était pas nécessaire pour ce dossier, raison pour laquelle elle n'a finalement pas été réalisée. Cette position a été validée par l'assistant maître d'ouvrage ID83 (structure qui dépend du Conseil départemental du Var) étant donné que le projet n'est pas concerné par la liste des catégories présentée dans les articles R. 122-2 et R. 122-7 du code de l'environnement. Le projet de rénovation du Quai de Gaulle devait alors faire l'objet d'un examen au cas par cas afin de déterminer, au regard des possibles impacts notables sur l'environnement, si une évaluation environnementale doit être réalisée.

Malgré l'étude hydraulique, dont Monsieur le maire a exigé qu'elle soit la plus complète possible et le complément d'analyse de l'étude de circulation qu'il a également imposé, la DREAL a estimé qu'elle n'avait pas aujourd'hui tous les éléments nécessaires.

La commune prend acte que son dossier, bien que déjà bien étoffé, doit être complété, ce qui va bien évidemment être fait le plus rapidement possible.

Monsieur le maire va par ailleurs rencontrer la DREAL afin de s'assurer que le complément apporté suffira. Soit celle-ci établira un arrêté n'imposant pas l'étude d'impact, soit l'arrêté sera maintenu, mais le travail en amont assurera dans tous les cas une issue positive à cette étude d'impact. Cette approche permettra de limiter les éventuelles conséquences sur le calendrier initialement annoncé.

Il n'y a aucune remise en cause des axes forts de ce projet ambitieux qui vise à mieux répondre aux attentes des bandolais et des visiteurs



Articles et édito journal municipal

MARS 2016

EN AVANT !

Après dix-huit mois de blocage, Bandol se remet en ordre de marche. Et cela grâce à la mobilisation de l'équipe municipale et des agents de la ville.

Ce n'est pas chose facile de remettre en marche une machine aussi complexe alors que tant de mauvaises habitudes ont été prises. Mais les adjoints et les conseillers municipaux de la majorité étudient chaque dossier avec sérieux et mettent toute leur conviction pour apporter la meilleure solution.

Côté finances, nous avons encore des efforts importants à faire cette année pour limiter l'effet "ciseau" entre la baisse des dotations de l'Etat et les dépenses à caractère général. J'ai donc demandé à chaque service de poursuivre les efforts de baisse des dépenses. Et nous allons tenir cet engagement en redynamisant notre ville et en lui redonnant toute son attractivité.

Quelques bonnes nouvelles : la mairie a finalement eu gain de cause contre la société Signacité qui devra rembourser plus de 380.000. La Sogeba, qui gère le port, doit nous reverser plus de 60.000 (nettoyage des quais). Le Salon Nautique, 21^e du nom, aura lieu cette année comme prévu les 5, 6, 7 et 8 mai. La saison démarre d'ailleurs bien avec le Printemps des Poètes, suivi du printemps des Potiers, 35^e édition, une semaine entière consacrée au Japon, le salon nautique et un grand événement autour de la mer, fin mai, mais chut! Les équipes préparent de vraies surprises!

En couverture de ce journal, vous apercevez une vue de

ce que pourrait devenir le quai Charles de Gaulle. Et quatre pages sont consacrées à ce projet phare que nous allons réaliser. Nous allons nous attacher à rendre encore plus belles nos plages et nos criques qui sont notre premier atout touristique.

Je sais qu'un certain nombre de sujets vous préoccupent. Je veux parler en particulier de l'augmentation du prix de l'eau. Nous sommes confrontés à des exigences de mise en conformité (station d'épuration de la Cride) et à une nouvelle répartition des compétences avec Sud Sainte Baume. Nous allons faire face et accompagner chacun d'entre vous pour expliquer cette augmentation. Vous avez reçu un courrier de la Société des Eaux de Marseille qui vous donne les explications nécessaires. Mais les services de la mairie et les élus sont là pour vous écouter et vous renseigner. Sachez qu'il n'y aura aucune coupure d'eau et que chaque cas sera étudié avec le plus grand soin.

Nous avons beaucoup de travail devant nous et je peux vous dire que nous ne manquons pas de courage. On peut se lamenter et dire que tout va mal et que rien n'avance. Ce n'est pas ma position. Je pense au contraire que Bandol est sur la bonne voie, celle du redressement de ses finances, celle de subventions mieux utilisées, celles d'animations renouvelées et cohérentes avec l'image de la ville, celle d'une ville qui retrouve sa fierté.

Jean-Paul Joseph

L'actualité

Le meilleur d'hier et de demain, *Patricia Ricard.*



Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard, Patricia, sa petite-fille est engagée depuis plus de trente ans pour connaître, faire connaître et protéger la mer.

Bandolaise de cœur, Patricia Ricard regarde le quai Charles de Gaulle et le voit comme la mémoire du lien, un lien que les hommes tissent pour associer le meilleur d'hier au meilleur d'aujourd'hui.

« Le bon sens est la forme la plus élevée de l'intelligence »

«Je crois qu'il faut penser avant tout au vivre ensemble. Le quai Charles de Gaulle, c'est un «face-à-la-mer» où l'homme doit retrouver le contact avec la nature. Cela passe par des choix de plantes adaptées à notre climat, peu gourmandes en eau, des plantations typiquement méditerranéennes. Sur ce quai, il faut jouer avec le vent et le soleil, réapprendre la fraîcheur que procure le feuillage l'été, retrouver les rythmes naturels, s'asseoir sur un banc, rêver.

La biodiversité de notre région est si riche !

Pourquoi aller chercher d'autres espèces ?

Le charme de la Méditerranée réside dans son authenticité, dans ses traditions :

les pointus, les pêcheurs. Bandol est aussi une vitrine culturelle. Combien de talents, de célébrités, d'artistes sont passés ici, ont vécu ici et sont oubliés ? Ils sont venus pour une qualité de vie, une ambiance, des parfums, une lumière. Ils ont laissé leur empreinte par des maisons, des

espaces, des lieux. Tout cela raconte une histoire, une histoire vraie, celle de Bandol que nous devons aujourd'hui reprendre et raconter aux générations futures.

Il y a à Bandol beaucoup à faire pour retrouver un esprit, un art de vivre. C'est une question d'esthétique et de cohérence. Beaucoup de talents existent autour de nous prêts à mettre en œuvre leurs compétences pour lancer la mutation du quai Charles de Gaulle. Cela doit sans doute se faire en concertation avec les citoyens, pourquoi pas lancer un concours de designers, pourquoi pas un Bandol 2.0 ! Les talents sont partout, il faut les fédérer et créer une cohésion avec la population pour réintroduire le vivre ensemble.

Ce sera aussi l'occasion de se poser les bonnes questions pour stopper tous les «robinets» qui coulent sans que l'on sache à quoi ils servent.

Travailler sur le bioclimatique, repenser l'utilisation de l'espace en multi-fonctions. Un espace de stationnement souterrain, par exemple, peut avoir plusieurs utilisations : parking l'été, salle de spectacle ou de sports l'hiver parce qu'il y a moins de voitures. Ce ne sont pas des idées loufoques, elles existent dans le monde et marchent très bien.

La seule vraie question est celle de la volonté et du regard que l'on porte.

Tout le reste en découle.

Une certaine idée de Bandol, *Marcel Bogi*

« C'est l'image de la ville, le premier regard que l'on pose sur Bandol. Et ce premier regard doit résonner comme un coup de foudre. La mutation du quai Charles de Gaulle est en route. Trois personnalités bandolaises nous parlent de leur passion pour le quai. »

On voit Marcel Bogi tous les jours boire son café sur le port. Finalement, cet habitué y est presque plus chez lui que dans son propre appartement. Il nous raconte ce que ce quai représente pour lui, au moment de sa splendeur. Sorte d'âge d'or, le temps où il fallait être bilingue, Franco Marseillais !

Avec son langage tendre et foisonnant aux accents saisissants de réalisme, il réussit la prouesse de nous entraîner dans un monde disparu...

Dans les années 70, la vie était différente. Je vous parle d'un temps que les moins de vingt ans ne peuvent pas connaître... Vraiment. Bandol était la perle de l'ouest Var. Les gens aisés y ont acheté leurs maisons. C'était mieux que St-Cyr et Sanary.

Pour la petite histoire, autrefois, Brigitte Bardot est venue rencontrer le maire Octave Maurel pour lui faire part de son projet d'installation de sa résidence à Bandol.



Octave Maurel a été frileux à l'idée d'avoir la presse, les paparazzis et les fans dans son village alors il a gentiment repoussé cette initiative. Elle est allée à St-Tropez. La suite, vous la connaissez.

En 70, ça fourmillait, il y avait des gens partout, c'était quelque chose !

On venait exprès à Bandol.

On partait de Marseille, c'était une vraie expédition à l'époque car on mettait 1h30 pour arriver, donc on restait toute la journée jusqu'à 6 heures du matin.

L'ambiance était extraordinaire. Il y avait des tas de voitures et du monde partout. On « s'habillait » le soir pour se rendre au casino. Robes longues et smokings, il n'y avait pas de machines à sous, c'était l'époque des jeux traditionnels, donc il y avait une clientèle particulière. Les gens aimaient s'amuser, ils sortaient danser. C'était les belles années de Bandol...

Puis est arrivé le « phénomène autoroute ». Venir à Bandol prenait beaucoup moins de temps. L'autoroute nous a fait devenir la banlieue de Marseille. Elle nous a fait du bien pour aller plus vite mais du tort pour la clientèle. Elle a été modifiée. Le village de Cassis a subi la même chose.

En 1983, Bandol était encore un petit village Gaulois. Arthur Paecht, le maire de l'époque a très bien fait son travail. 2 mandats, il aurait pu en faire 3. Dommage !

Il a fallu réfléchir à la valorisation du front de mer. L'idée consistait à enlever les voitures côté commerces. Des jardinières ont été installées de manière provisoire mais ... c'est resté !

Et finalement, que les voitures passent encore côté commerces, ce n'est pas bien ! En 1995, j'ai proposé au maire Xavier Suquet, un projet où tout aurait basculé. Mais, quoique tout à fait réalisable, son ampleur et son coût lui ont fait peur. En 2001, du temps de François Barois, rien de plus ne s'est passé. Il a opté pour les travaux de la médiathèque. En 2008, j'ai remis le projet sur la table avec Christian Palix. Mais le manque d'homogénéité et les convergences de points de vue ont à nouveau empêchés toutes réalisations.

2016, nous revoilà comme en 1983. Pour lui donner une physionomie sympathique, il ne faut pas y aller à l'économie. Il faut aller jusqu'au stade, faire une marina avec des magasins qui paieraient une patente etc. Trouver une solution pour le parking à l'entrée du Casino. Il bouche tout le rond-point. Pourquoi ne pas envisager un sous terrain. Ce projet doit être sur du très long terme. Et que tout le monde arrête de faire n'importe quoi.

Aujourd'hui, toutes ces personnes ont vieilli. Elles ont vendu leurs propriétés achetées loin du centre-ville pour fuir le bruit des réjouissances de l'époque. Elles se sont rapprochées dans le cœur du village en imposant leurs volontés. Pas de bruit tardif etc.

Alors Bandol a pris un retard considérable sur Sanary. Une ville, c'est comme un commerce. Je suis mélancolique des années 70, quand les gens venaient s'amuser ici. Marcel Bogi est plus facile à écouter qu'à raconter. Difficile de mettre des mots sur ses mots, on l'écouterait toute la journée tant ses paroles nous régaler.

L'actualité

Bandol, une carte postale, *David Léveillé*

David Léveillé est photographe.

Toute la côte varoise jusqu'à la côte d'Azur est son terrain de jeu privilégié. Que photographie-t-il ? Les plus beaux ports et les plus belles villes de la côte. Il choisit avec soin les points de vue pour réaliser les cartes postales que les touristes vont envoyer à leur famille ou leurs amis en France et à l'étranger.

Son regard est précieux. Il nous parle de Bandol, la ville qu'il aime particulièrement et de sa vision du quai Charles de Gaulle, un quai qu'il souhaiterait plus harmonieux :

«Un joli port, ça se voit tout de suite. Bandol a une situation incroyable, le port est dans la ville, mais il faut mettre ces atouts en valeur, avec des terrasses bien délimitées, des jardinières, des fleurs, un choix de matériau cohérent tout au long du quai et de la promenade.

Les devantures ont besoin d'être harmonisées. Tout ça se joue en un coup d'œil ! On est séduit ou on ne l'est pas. Je crois que les choses tiennent beaucoup dans ce que j'appellerai la continuité : continuité des matériaux, de l'éclairage, du fleurissement, du mobilier urbain. On ne peut pas avoir dix mètres de trottoir en béton gris, plus loin du rouge et après du goudron. Si on met des pavés ou des dalles, il faut que ce soit les mêmes partout. Les matériaux doivent être soigneusement choisis et donner de la noblesse à l'ensemble.

Supprimer une voie de circulation est une très bonne idée. Cela va permettre à tout le monde, les restaurateurs, les cafetiers et surtout les vacanciers de «respirer»

beaucoup mieux. On ne va plus être le nez dans les gaz d'échappement. Et vous verrez que la circulation ne sera pas plus compliquée.

Il y a sur ce quai un goût d'inachevé, et c'est cela qu'il faudrait changer. Peut-être faut-il faire appel à un architecte-paysagiste. En tous les cas, nous manquons d'arbres, de plantations et de fleurs. Les fleurs, c'est la couleur et ce sont des couleurs avec lesquelles on peut jouer au fil des saisons.

Sur certaines de mes cartes postales, je rajoute des fleurs quand je trouve qu'il n'y en a pas assez. Et figurez-vous que les touristes voient tout de suite la différence: cela attire leur regard et bien souvent ils achètent la carte postale avec des fleurs. Je suis certain que Bandol a une vraie carte à jouer avec le quai Charles de Gaulle. Et qu'une fois les travaux faits, la différence sera faite avec les autres villes de la côte. »



L'édito

UNE CERTAINE IDÉE DE BANDOL

C'est un peu notre Croisette à nous, nos Champs-Élysées. Le quai de Gaulle est l'incontournable lieu de promenade dominicale. Aux premiers rayons du soleil, le quai s'anime et retrouve toute sa raison d'être. Havre de quiétude et de repos, propice à la flânerie, le quai vous invite à la balade et vous retient pour un poisson grillé ou un verre de Bandol. Pour autant ce quai qui nous est cher a subi lui aussi les outrages du temps. Il a vieilli, s'est engoncé et mérite une nouvelle jeunesse. Nos envies, nos aspirations ont évolué: nous voulons plus d'espaces piétonniers, plus de végétation, nous redoutons le bruit et la pollution. Repenser le quai de Gaulle devient une exigence.

Après des décennies où les villes se sont élevées sans être pensées, où l'on a fait du fonctionnel sans réfléchir à la manière d'habiter, de circuler, aux espaces de loisirs, de détente, l'architecture urbaine s'intéresse aujourd'hui tout autant à répondre aux besoins d'infrastructure qu'à l'utilisation qui en est faite et au vécu de ses habitants. La cité est pensée globalement: il ne s'agit plus de construire uniquement pour répondre à un manque mais d'intégrer le bien-vivre et d'anticiper sur les nouveaux modes de vie des citoyens.

Bandol, station balnéaire à un front de mer exceptionnel, plusieurs plages en centre-ville, un port à la situation remarquable et un quai bordé de restaurants et de bars très agréables. On vient de toute la région, toute l'année uniquement pour le plaisir de prendre l'air à Bandol. Ce front de mer est aujourd'hui coupé du côté commerces par trois voies de circulation et un terre-plein. Le projet du quai de Gaulle c'est de retrouver un lien, une continuité entre la terre et la mer par des



espaces de promenade plus grands, en redimensionnant les terrasses et les devantures des boutiques, en donnant de l'air. Il ne s'agit pas de faire disparaître la route, c'est hélas impossible, mais de gommer au maximum par toute une série d'aménagements sa présence.

Ces travaux sont nécessaires pour redynamiser le cœur de ville. Trente ans que l'on parle de refaire le quai. Trente ans que les maires successifs repoussent. Bien sûr les travaux ça épouvante tout le monde. C'est désagréable, ce sont des nuisances. Mais comment donner un nouveau souffle aux commerces qui en ont bien besoin sans ces travaux? Doit-on laisser Bandol mourir doucement, s'asphyxier parce que personne n'a le courage de prendre une décision? Demain, on viendra à Bandol pour déjeuner, flaner, faire ses achats parce que Bandol sera la ville la plus attractive, la plus glamour comme on dit, de toute la région.

Le quai de Gaulle, c'est également l'occasion de mettre fin aux baux précaires qui fragilisent l'activité commerciale. C'est aussi l'opportunité de relooker les devantures des magasins, de les harmoniser et d'adopter une charte (matériaux, couleurs). C'est enfin amener une continuité dans le traitement des surfaces, le choix du mobilier urbain, l'éclairage, bref tout ce qui semble purement décoratif ou accessoire mais qui participe grandement à l'impression globale dégagée.

Aucune opération de cette

envergure n'est possible sans une concertation permanente avec la population et les commerçants: on sait aujourd'hui planifier ce genre de travaux de manière à provoquer le moins de gêne. Un planning sera établi en lien avec les commerçants qui sont les premiers concernés. J'ai déjà avec les élus rencontré beaucoup d'entre eux, nous avons discuté, j'ai expliqué les objectifs et l'importance de ce projet. Le dialogue est établi et il se passe plutôt bien. Ce qui est très important, c'est de marquer des pauses qui permettront à nos visiteurs de profiter de Bandol et à nos commerçants de faire leur saison.

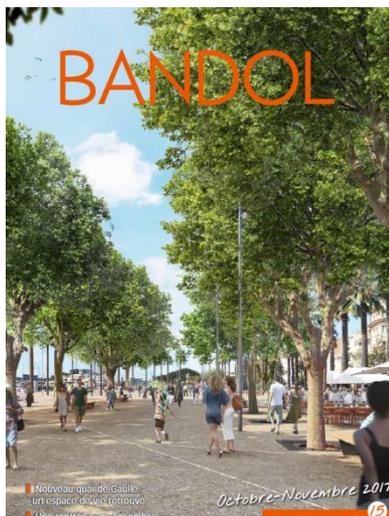
S'inscrire dans la modernité, redonner l'espace urbain aux piétons. Ce projet n'est pas une simple opération de BTP, il s'agit du visage d'une ville, de sa dimension attractive et en un mot d'un lien fort à faire renaître entre Bandol et ses visiteurs. Bandol station balnéaire des années 30, célébrée et visitée par les plus grands pour ses rivages, sa douceur de vivre et son authenticité de village provençal a peu à peu perdu de son aura. Le nouveau quai de Gaulle, c'est une histoire d'amour qu'il faut réinventer entre Bandol et ses visiteurs, amoureux de la ville et des lieux.

Réunion Publique

Les Enjeux du quai de Gaulle

Vendredi 14 avril à 18 heures
au théâtre Jules Verne

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Verne' or similar, written in a cursive style.



L'actualité

Le nouveau quai de Gaulle, un espace de vie retrouvé

Il y a presque cent ans Bandol est devenue une station balnéaire et le petit village de pêcheurs s'est transformé doucement en un lieu de villégiature.

Le site est emblématique de la Méditerranée : baie, anse, cap, île, tout est là depuis toujours. Le paysage à perte de vue, le relief et la mer, le vert et le bleu. La nature parle du territoire, la nature domestiquée et maîtrisée par l'homme, celle des jardins publics ou privés, des allées plantées de pins et de palmiers raconte l'histoire de la ville qui a installé sa place historique face à la mer et une promenade devant le front bâti qui s'étire sur plusieurs centaines de mètres. Le casino, le port, la plage : l'attrait pour Bandol n'a cessé de croître au cours des décennies. Bandol généreuse et forte de sa notoriété s'est équipée et a répondu aux besoins et aux désirs d'un public de plus en plus nombreux. Peu à peu, inévitablement, le front de mer s'est transformé pour accueillir une juxtaposition d'usages et de fonctions qui cohabitent au sein d'un espace public qui aujourd'hui doit être repensé.

Le projet s'étend du casino, à la fontaine du bi-centenaire sur plus de six cents mètres de long et du front bâti jusqu'à la mer.

En centre-ville, la frange littorale telle qu'elle apparaît aujourd'hui, retrouve du lien social, de l'attractivité, de l'apaisement et la place de l'homme est repensée dans son environnement.

Il s'agit de prendre en compte toutes les contraintes car le projet de requalification est pensé à la fois comme un processus et un résultat, et de les traiter de manière contemporaine.

Une promenade à l'échelle du front de mer

L'aménagement propose un espace public linéaire sur une quarantaine de mètres de large sur lequel s'accrochent les parkings, la plage et le port. Cette grande promenade accueille une voie en double sens.

Le projet diminue ainsi l'espace consacré à la voiture pour le rendre aux promeneurs.

Le choix de supprimer le stationnement et de réduire les voies le long du quai libère au

nord, au pied des commerces, une promenade d'une vingtaine de mètres de large. La lisibilité des enseignes commerciales et la mise en valeur des façades sont ainsi renforcées.

De nouvelles perspectives sur le port et sur la plage apparaissent.

Les accès au parking central sont déplacés pour garantir le maintien des places de stationnements existantes.

Cette promenade piétonne, accessible à tous, propose une vingtaine de lieux conviviaux, ombragés, dans lesquels le mobilier et les plantations permettent à chacun de flâner, se reposer, se détendre ou se restaurer.

Les restaurateurs organisent leurs terrasses au sein de cette promenade, en face de leur activité, dans ces lieux spécifiques et équipés. La surface de leur terrasse est conservée. Une charte de matériaux, couleur, mobilier, sera mise en place afin d'harmoniser leurs installations.

L'idée d'une nature qui s'égraine le long de la promenade en une longue canopée urbaine participe



L'actualité

au confort thermique et hydrique des promeneurs. Tous les arbres remarquables seront conservés, les pins en particuliers, si leur état phytosanitaire le permet.

A l'ouest, la place de l'Europe double sa surface et offre la possibilité d'être le lieu de grandes manifestations publiques.

L'éclairage public est un dispositif capital pour les nuits bandolaises, en toute période. Il se veut peu agressif mais suffisant pour être rassurant et créer différentes ambiances selon les lieux et les pratiques.

Le projet se veut qualitatif, et le plus grand soin devra être apporté dans l'exécution de l'ouvrage. Lorsque les éléments qui fabriquent l'espace public sont dimensionnés et positionnés de manière juste et humble, les utilisateurs en prennent possession et s'y sentent bien. Redynamisée, sereine, calme, apaisée, festive et forte de ce pouvoir attractif, Bandol 2020 retrouve son panache et sa notoriété en offrant à tous un équipement, un espace public, un lieu de promenade, à la mesure du 9^{ème} port de la Méditerranée. C'est bien là l'objectif du nouveau quai de Gaulle, un espace de vie retrouvé.





Chères bandolaises, chers bandolais,

2017 est déjà dernière nous, l'année est passée très vite et comme vous, je fais le point avant de repartir de plus belle pour 2018. Bien sûr, vous n'avez pas pu réaliser tous vos projets, concrétiser tous vos rêves. Cette année qui vient de s'écouler a été comme toujours trop rapide, trop dense : que de choses à faire, que de réalisations à mener à bien! 2018 nous attend et l'heure est venue de repartir du bon pied, plein d'énergie et de volonté.

2017 aura été une année riche en événements pour notre cité balnéaire. Je citerai pour mémoire le vrai succès, dès la première édition, des festivals Lunallena et les Aoûtiennes, la place de la mairie, totalement rénovée qui retrouve son âme provençale, ou encore la réhabilitation de la mairie centrale, chère aux bandolais. Cette réorganisation des bâtiments communaux permet aujourd'hui d'accueillir dignement les associations à la maison Tholosan (centre culturel) et de donner un cadre de travail plus agréable aux fonctionnaires à l'espace Paul Ricard. Beaucoup de travaux ont été effectués un peu partout dans les rues de Bandol, je prendrai deux exemples : la rue des Jardins ou encore l'impasse Colbert viennent d'être totalement refaites et nous sommes en train de finaliser le confortement de la digue du parking du casino. En 2018, la pension Magali retrouvera sa destination d'origine et sera dédiée à la petite enfance. Le projet du quai de Gaulle sera lancé pour s'achever fin 2019. Nous pensons toujours à préserver le stationnement et le nombre de places disponibles et une réflexion est lancée pour les augmenter de



manière significative. Tout cela, je le répète aux élus doit se faire sans dérapage budgétaire. Nous avons redressé la barre et nous sommes passé d'un endettement de près de 50 ans à moins de 4 ans. Cela nous permet de financer nos projets et de faire avancer Bandol. Cette bonne gestion, est menée, je le rappelle, sans augmentation des impôts alors que les dotations de l'état ne cessent de diminuer.

Le projet du quai De Gaulle reste une priorité, mais je n'ai pas voulu signer l'AVP (Avant-Projet Définitif) avant d'avoir obtenu les garanties suffisantes pour assurer son exécution.

A l'heure où vous lirez ces lignes, il sera sans doute signé, mais sachez que je ne prendrai aucun risque qui mette en péril l'avenir de notre belle commune.

Quoi qu'il en soit, 2018 sera une année capitale, une année pour relancer Bandol et pour l'inscrire dans une dynamique positive.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Jean-Paul Joseph, maire de Bandol

Les travaux en ville

Les travaux du quai de Gaulle commenceront en septembre 2018

Depuis plus d'un an, la municipalité de Bandol a initié un projet ambitieux et structurant : le Nouveau Quai de Gaulle. Il s'agit d'un espace de vie retrouvé qui redonnera à Bandol une façade renforçant son attractivité naturelle. Ce projet est important, il doit être instruit avec toute la rigueur nécessaire.

Pour ce faire la municipalité a engagé un partenariat avec ID83, structure qui dépend du conseil départemental du Var, dont le rôle est d'accompagner les communes dans le développement de leurs réalisations.

Deux réunions publiques ont été organisées pour présenter les esquisses, et des registres d'observations ont été proposés afin que les Bandolais puissent faire part de leurs remarques. Le maire a rencontré de nombreux commerçants afin de recueillir leur sentiment et de mieux comprendre les problématiques de saisonnalité auxquelles ils sont confrontés.



Après avoir listé et analysé tous les besoins auxquels le projet doit répondre, la municipalité a considérablement progressé dans la concrétisation de l'avant-projet, phase absolument essentielle pour garantir que tous les besoins identifiés trouvent une réponse satisfaisante.

Aujourd'hui, il y a encore plusieurs éléments qui n'ont pas reçu de réponse satisfaisante, comme par exemple la finalisation de l'étude hydraulique. Cette étude a un impact certain sur les travaux à réaliser,

notamment concernant le réseau pluvial et le maire souhaite affiner et maîtriser précisément la nature et l'importance des travaux avant de décider.

C'est pourquoi en accord plein et entier avec ID83, l'assistant maîtrise d'ouvrage, il a été décidé de reporter le début des travaux à septembre 2018. Cette décision ne remet pas en cause la viabilité du projet : les travaux seront concentrés pour s'achever avant la fin de l'année 2019.

Le maire et ses élus présentent leurs projets



Les Bandois sont venus nombreux au théâtre Jules-Verne.



Après avoir présenté ses vœux le maire a laissé la parole à ses élus.

Entouré des élus de la majorité, le maire Jean-Paul Joseph a présenté, vendredi soir, ses vœux aux Bandois. Des vœux originaux puisqu'après avoir souhaité

faire avancer les projets de la Ville « sans augmenter la pression fiscale », et souhaité à chacun « santé, bonheur et réussite personnelle », il a donné la parole à un certain nombre d'élus.

À la première adjointe Jeanne Hecq qui a annoncé l'obtention des labels "Station touristique" et "Qualité tourisme" de l'office désormais dédié, mais aussi

« la création d'un parking de 200 places en centre-ville ».

« Redynamiser les rues et quartiers éloignés du port »

À Dalida Sarkissian qui a détaillé les projets destinés à « renforcer l'attractivité festive et culturelle de la ville ». À Philippe Rocheteau concernant la capacité d'endettement « réduite de 57 ans en 2014 à sans doute moins de 3

en 2016 ». À Jean-Pierre Chovel pour les grands travaux, notamment concernant le quai de Gaulle. À Christian Vivier pour le port de plaisance qui restera dans le giron municipal. À Gérard Valero pour les 48 caméras (plus une mobile) assurant la surveillance. À Laurent Fréani pour « la dynamisation des rues et quartiers commerciaux éloignés du port ». À Anice Mouaddel pour l'em-

ploi et le bureau municipal éponyme. Et enfin à Marlène Nadjarian qui a relevé que l'état-civil pourrait, à compter du 6 mars prochain, s'occuper des procédures concernant les cartes d'identité et passeports. Une présentation synthétique mise en scène par Patrick Gabet, directeur de cabinet du maire, dans le rôle de M. Loyal. « Je n'ai pas voulu vous abreuver de chiffres, conclut le maire, considérant que nous allons le faire (avec modération) lors du buffet que je vous invite à partager ! »

LIMP

La phrase

Jean-Paul Joseph : « A nous de faire rêver Bando et de faire rêver "de" Bando ! »

Le chiffre

6 C'est, en millions d'euros, le montant des travaux à venir pour la réfection du quai de Gaulle.

26 février 2017 (CR réunion commerçants)

Quai De-Gaulle: les dates des travaux inquiètent les commerçants

Les commerçants bandois sont vent debout. En cause, le réaménagement du quai Charles-de-Gaulle, qui doit débuter en mars 2018. « Nous sommes évidemment pour dynamiser et embellir Bando, commentait vendredi Emmanuel Escriva, professionnel implanté sur le quai (Autour de l'Apéro), secrétaire de l'association des commerçants Bando Plus qui tenait son assemblée générale. Rien n'est encore fait et le dialogue avec les élus doit se poursuivre. À nous de leur faire part de nos impératifs si nous voulons influencer sur la conduite de ces travaux ».

Ce sont les dates choisies pour mener ces travaux qui posent problème.

Travaux échelonnés entre 2018 et 2019

La proposition municipale était d'échelonner les travaux entre 2018 et 2019 et les répartir en trois phases: mars-avril-mai 2018, septembre-octobre-novembre 2018, puis de janvier à mai 2019. Or, pour différentes raisons, ce sont les mois pendant lesquels, le prêt-à-porter et la restauration fonctionnent le



Photo: Véronique Morano, présidente de Bando Plus: « Nous proposons de mener ces travaux en deux phases, d'octobre à mars; à Bando, les périodes les plus calmes pour le prêt-à-porter et la restauration sont novembre, janvier et février ».

(Photo J. T.)

mieux. Cela représente en moyenne 30 à 40 % du chiffre d'affaires annuel. Pour beaucoup « Fermer à l'arrivée des beaux jours et juste après l'été, c'est se tirer une balle dans le pied ». « Comment peut-on juste avoir une idée pareille », commentait médusée une adhérente de Bando Plus. « Ça va nous tuer deux entrées et une

fin de saison », appuyait la présidente de l'association, Véronique Romano. Si certains commerçants ne souhaitent pas s'exprimer, d'autres se mobilisent. Une pétition tourne dans toute la ville. « Il faut bien voir que si le quai est bloqué, ce ne sont pas seulement nos commerces qui en pâtiront mais tous ceux de la com-

mune », commente le patron de la Casa Del Gelato, situé sur le quai De-Gaulle.

Emmanuel Escriva relance: « Hors de question de cautionner ce suicide collectif. Le maire de Bando (Jean-Paul Joseph, UDI) ne devrait pas revenir sur les dates arrêtées pour la première tranche de travaux (mars, avril, mai et septembre 2018). Mais on devrait obtenir que les travaux débutent côté mer plutôt que côté commerces. Ce serait déjà un premier pas. Jusqu'à présent le maire se montre attentif à nos remarques. Espérons que cela continue. Pour ça, à nous de rester vigilants et mobilisés. De contre-proposer de façon constructive. Bien sûr, celui qui ne voudra ni bruit ni poussière du 1^{er} janvier au 31 décembre, ne sera jamais satisfait... ». Présent lors de l'assemblée générale de Bando Plus, Jean-Paul Joseph a promis de réduire au maximum les nuisances et d'adapter le calendrier des travaux, en concertation avec le maître d'œuvre. Les commerçants pourront d'ailleurs rencontrer ce dernier mi-avril avant de retrouver les élus le 26 avril pour un nouvel échange.

J. T.

L'info du jour

À Bandol, le quai de-Gaulle du futur se dévoile... un peu

L'an prochain, un chantier de réaménagement du front de mer sera lancé. Si les contours de ce projet ambitieux porté par le maire Jean-Paul Joseph sont encore flous, voilà ce que l'on sait déjà

Le maire Jean-Paul Joseph dit de lui qu'il est « le projet phare » de sa mandature. La « plus grande réalisation à Bandol depuis des années ». Voire, dit Laurent Fréani, adjoint au commerce, la future « carte de visite » de la ville. Bref, du lourd. Les contours précis du nouvel aménagement du front de mer, dont les travaux doivent commencer l'an prochain dans le quatrième port de plaisance de Méditerranée, se font toutefois attendre. Explications.

C'est quoi, ce projet ?

Il en parle depuis qu'il a été élu maire en 2014. Mais Jean-Paul Joseph rappelle que ça fait des décennies que ses prédécesseurs l'évoquent et « une trentaine d'années » que les commerçants l'attendent. « Je suis fier de dire que je vais réaliser ce que les autres n'ont pas eu le courage de faire », explique même carrément l'édile. Mais faire quoi ? « Un aménagement du quai de-Gaulle et de ses abords pour embellir l'entrée de ville. Il faut que cela devienne la vitrine de Bandol. » Rien que ça.

« Aménager » le quai et ses abords, ça veut dire quoi ? Beaucoup de choses... essentiellement sur le littoral entre le rond-point du casino et celui de la fontaine. « On souhaite atténuer le barrage entre le



De gauche à droite : Marlène Nadjarian (élu(e) aux associations), Jean-Paul Joseph (maire), Laurent Fréani (élu au commerce), Jeanne Hecq (tourisme), Jean-Pierre Chorel (travaux) et Franck Bertoncini (Jeunesse et sports).

front de mer et les commerces » résume le maire. Supprimer la route en sens unique, côté ville, pour libérer de nouveaux espaces de vie devant les enseignes est une piste de travail. Les deux voies restantes, côté mer, passeraient alors à double sens. Pour éviter leur engorgement, la gare routière pourrait être déplacée. Une liaison entre le parking central et celui du casino est aussi dans les cartons, tout comme des ronds-points repensés. Mais la première adjointe Jeanne Hecq rappelle aussi que dans ce projet « global », il s'agira de « s'attaquer à la problématique des baux précaires, celle de l'accès aux parkings, uniformiser les

vitrines, fluidifier la circulation, repenser l'aménagement paysager, le mobilier urbain etc. » Soit « faire entrer la ville dans la modernité et accroître son attractivité ». Pour cela, la municipalité phosphore depuis plus d'un an avec la société publique locale ID83.

Ça va ressembler à quoi ?

Là, c'est plus flou. Du moins, pour l'instant. « Le maître d'œuvre, TPF Ingénierie, va nous remettre un avant-projet détaillé fin mars. Il y aura alors encore diverses hypothèses que nous devons trancher, notamment en termes de délais mais aussi de matériaux utilisés, et donc de coûts. Ensuite, nous

présenterons tout ça à la population », annonce Jean-Pierre Chorel, l'adjoint en charge des travaux. Deux réunions publiques seront organisées à cet effet. L'une ouverte à tous, mi-avril, en présence des élus et du maître d'œuvre. L'autre réservée aux commerçants, fin avril. L'idée, c'est qu'après ces tours de table, le projet soit bel et bien bouclé.

Combien cela va-t-il coûter ?

De même que la copie finale n'est pas arrêtée, dur de l'estimer. Néanmoins, on sait que 300 000 euros ont été votés dans le budget 2017 pour des frais d'études. Et que l'enveloppe globale

pourrait tourner autour des 6 millions d'euros TTC ; somme qui a été évaluée par ID83, l'assistant à la maîtrise d'ouvrage, par rapport aux souhaits de la municipalité et à des travaux similaires déjà exécutés par d'autres collectivités. « Ce n'est qu'une estimation large » prévient toutefois Jean-Paul Joseph. Lequel entend aussi rassurer : « Il n'y aura aucune hausse d'impôts pour financer ce projet. »

Que répond la Ville aux inquiétudes des commerçants sur le calendrier des travaux ?

« Je vous ai compris » lançait le général de Gaulle il y a près de 60 ans. Sur le quai éponyme, Jean-Paul Joseph

répond aux commerçants inquiets à peu près la même chose. Il faut dire que ceux-ci ne se sont pas privés pour exprimer au maire, vendredi dernier, tout le mal qu'ils pensaient du premier phasage envisagé (voir notre édition de dimanche). « Nous avons entendu les remarques, assure le maire. J'ai rencontré 38 commerçants et j'ai passé dix heures à discuter du projet avec eux. Aujourd'hui, je tiens à les rassurer : j'ai convoqué le maître d'œuvre la semaine dernière pour lui demander d'aménager le calendrier prévisionnel des travaux. »

Quel va être le calendrier des travaux ?

La première phase des travaux devait initialement se dérouler en mars, avril et mai 2018 (puis septembre-octobre-novembre 2018, et de janvier à mai 2019), ce qui n'a guère plu aux commerçants qui profitent en général de l'entrée de saison pour bien travailler. Le maire a donc corrigé le tir : « J'ai demandé au maître d'œuvre qu'il n'y ait pas de travaux importants en mars et avril et pas du tout ou presque en mai ». En guise de rattrapage, « deux mois supplémentaires de chantier seront ajoutés fin 2019 ». Juste avant ce que tous, désormais, espèrent être un joli cadeau de Noël.

MATHIEU DALAINE
mdalaine@nicematin.fr

Quai De Gaulle : le projet avance... pas à pas

Bandol La présentation du futur front de mer progresse lentement mais sûrement avec l'annonce de la création d'une « large promenade piétonnière », vendredi en réunion publique

Tout vient à point... mais il faudra encore attendre pour tout savoir sur l'aménagement du quai De Gaulle et de ses abords. Les Bandolais en ont tout de même appris (un peu) plus lors de la première réunion publique pour la présentation de « l'esquisse du projet », vendredi soir au théâtre Jules-Verne.

Déjà sur le « nouveau visage » que Jean-Paul Joseph souhaite donner à une entrée de ville destinée à devenir « la vitrine de Bandol » : « L'objectif est de redonner du lien entre la terre et la mer avec une large promenade piétonnière », a annoncé le maire.

Un cheminement à remettre sur pied donc, car « Bandol s'est créé autour d'une promenade qui a disparu petit à petit », a rappelé Alain Goldtsimmer, architecte-paysagiste de l'Atelier AG, maître d'œuvre avec TPF Ingénierie.

« Une autre perspective »

« Il faut donner une autre perspective avec la réduction des voies de circulation, des percées



Le réaménagement du quai De Gaulle, un « enjeu majeur » pour le maire Jean-Paul Joseph.

vers le port et les plages au long de la promenade, la mise en valeur et l'harmonisation de la façade commerciale avec la mise en place d'une charte », a précisé Jean-Pierre Chorel. Puisque « ce projet concerne tous les Bandolais », puisque « cette

image que l'on va donner de Bandol doit être partagée par tous les Bandolais », dit l'adjoint en charge des travaux, la « concertation » de vendredi était « primordiale », selon Alain Goldtsimmer : « Cela permet de comprendre les attentes de la

population et d'avoir un projet pertinent ».

Chantier de mars 2018 à fin 2019

Les Bandolais... et surtout les commerçants inquiets en savent plus aussi et surtout sur

le calendrier des opérations : « Le chantier débutera avec des travaux non impactants en mars et avril 2018, sans trouble de la circulation, ni du stationnement. Après une pause, le chantier reprendra avec des gros travaux de septembre 2018 à février 2019 et se poursuivra avec des travaux non impactants en mars et avril 2019. Après une nouvelle pause de mai à août, ils reprendront en septembre-octobre 2019 ». Pour s'achever avant fin 2019.

En attendant la deuxième réunion publique et « plus d'informations » en septembre, deux cahiers d'observations sont ouverts à la médiathèque et à l'Hôtel de ville jusqu'à la fin du mois prochain... mais les Bandolais ont déjà pu poser de nombreuses questions lors de cette première concertation. Jean-Pierre Chorel et Alain Goldtsimmer surtout, mais aussi Jean-Paul Joseph et Benoît Latil, architecte de TPF Ingénierie, ont répondu.

SÉBASTIEN HÉNOT
shenot@nicemat.fr

Questions-réponses : morceaux choisis

Quel cahier des charges les architectes ont-ils reçu ?

Alain Goldtsimmer : Il a été établi par la mairie et ID83 (société publique locale mise en place par le conseil départemental pour assister à la maîtrise d'ouvrage) et il compte une quantité de données, parmi lesquelles le stationnement à préserver ou les emprises de terrasse à maintenir à l'identique : c'est réducteur mais ce sont les grandes lignes.

Vous êtes-vous inspirés des études des précédentes mandatures ?

Jean-Paul Joseph : Elles ont été prises en compte, elles font partie des sources de travail. La différence, c'est que c'étaient des projets alors que, là, ça va se faire.

Vos esquisses n'intègrent pas la circulation, le stationnement...

A. G. : Ce ne sont que des prémisses, mais nous travaillons d'arrache-pied. Et nous sommes confiants car nous disposons de 30 m d'emprise entre les façades et la mer pour résoudre les problématiques.

On voit une grande promenade mais pas de terrasses sur vos

esquisses...

A. G. : Entre la promenade et les commerces, il y aura bien des terrasses pour avoir une vision plus globale.

Il n'y aura plus que deux voies de circulation ?

Jean-Pierre Chorel : Nous avons fait des études et des relevés de circulation : nous raisonnons en trafic, que nous essayons de fluidifier, de réduire ; nous avons pensé à déplacer la gare routière car il n'est pas normal que des bus circulent sur le port ; et nous réfléchissons à la problématique des livraisons.

Un passage souterrain ne serait-il pas une solution pour diminuer la circulation en surface ?

J.-P. C. : Techniquement, c'est très bien mais, l'inconfort, c'est le coût. Et nous n'avons pas les finances pour faire un tunnel sous le port de Bandol. En revanche, une réflexion a été menée pour informer en amont sur la disponibilité (ou pas) de stationnement : cela pourrait être dissuasif. A. G. : L'important, c'est de ne pas saturer la circulation.

Rien qu'avec 10 % de voitures en moins, on fluidifie le trafic.

Des pistes cyclables sont-elles prévues ?

A. G. : C'est la première question que nous avons posée à ID83 : quelle est la logique de développement du vélo ? Pour l'instant, nous ne savons pas comment nous allons le gérer. Mais c'est vraiment un sujet... et nous sommes vraiment en amont.

J.-P. C. : Dans une « zone 30 », une piste cyclable est moins pertinente. Et il faut une réflexion au niveau de l'agglomération pour le front de mer.

Des places de stationnement sont-elles prévues pour les deux-roues ?

J.-P. C. : Le stationnement est vu de façon globale et le nombre de places sera maintenu.

Y aura-t-il une voie d'urgence pour les pompiers ?

A. G. : Bien sûr. Cela fait partie de la réglementation et de notre travail sur la sécurisation de la promenade. Ce sera au SDIS (service départemental d'incendie et de secours) de valider.

Sur vos esquisses, le terre-plein disparaît, sa végétation aussi... En revanche, vous devriez vous intéresser au parking central et à sa rangée d'arbres...

A. G. : Ce ne sont que des esquisses, nous sommes vraiment en amont. Mais nous réfléchissons au verdissement, à conserver cette qualité. J.-P. C. : Il y aura des îlots de végétation, mais de pas de pelouse, plutôt de la flore méditerranéenne. Et le parking central fait partie du projet ; les essences choisies n'étaient effectivement pas adaptées, les prochaines le seront.

Qu'en est-il du projet de très grand parking à l'extérieur de Bandol ?

J.-P. C. : C'était sur une zone inondable... Et nous n'avons pas la disponibilité foncière pour faire un parking à l'extérieur du centre-ville.

Un parking sous l'eau, comme cela se fait en Espagne, n'est-il pas envisageable ?

J.-P. C. : Je ne vais pas vous rappeler l'ampleur de la dette espagnole... Ce serait un projet démagogique, démesuré. Et je ne pense pas que les Bandolais

seraient d'accord pour supporter un tel coût.

Dans quel état est le sous-sol et ce qu'il réferme ?

Benoît Latil : Une enquête réseaux a été menée pour savoir ce qui est présent dans le sous-sol et assurer la pérennité de l'aménagement afin de ne pas revenir dessus.

Les commerçants auront-ils un délai pour refaire leur façade ?

J.-P. J. : La charte sera là pour harmoniser, pas pour contraindre. Il y aura un délai, surtout pour ceux qui viennent de faire de lourds investissements.

Qu'entendez-vous par travaux non impactants ?

S. L. : Ce sont des travaux préparatoires pour attaquer un chantier, dont on choisit endroits et dates.

Quel budget est prévu ?

J.-P. C. : Il est estimé à six millions d'euros. Et nous n'avons pas envie de dépasser ce budget. Et nous allons faire des demandes de subventions aux instances départementales et régionales.

BANDOL

Ce qu'il faut savoir sur le projet du quai Charles-de-Gaulle

L'avant-projet concernant la requalification du quai Charles-de-Gaulle a été présenté mercredi soir aux Bandolais par la municipalité, au théâtre Jules-Vérne.

En préambule, le maire Jean-Paul Joseph a expliqué qu'il s'agissait de créer « une large promenade pénétrante, qui partait de l'entrée de ville vers un nouvel espace de vie ». Il a aussi tenu à préciser que cette présentation était susceptible de modifications, tenant compte des avis exprimés par les uns et les autres. Cette réunion avait en effet pour objectif d'expliquer les modes opératoires envisagés et de répondre aux inquiétudes et aux questionnements des Bandolais.

6,7 millions € HT

Jean-Pierre Chorel, adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme, a détaillé la chronologie des travaux (voir ci-contre) et précisé que cet avant-projet devait être finalisé et validé avant le 2 octobre prochain. Le coût estimé du chantier (avant passage des marchés) s'élève pour le moment à 6,7 millions d'euros HT, financés à 50 % par la Ville.

La présentation détaillée de l'avant-projet a été effectuée par M. Gold-Stimer, architecte paysagiste, photos

montage à l'appui. En substance, celui-ci repose sur le constat que la ville est venue peu à peu encombrer l'espace public, fermant de manière séquentielle sa porosité avec le bord de mer.

Une coulée verte

« Il s'agit donc de créer un espace pénétrant homogène, a expliqué l'architecte, partant d'une entrée de ville qualitative et végétalisée privilégiant le piéton. Il offrira une alternance de modules destinés à la détente ou réservés aux terrasses commerciales, pour se terminer sur la place de la Mairie qui conservera, y compris par sa végétation, une connotation provençale cholenoise et conviviale. Ce sera une véritable coulée verte qui mettra en valeur la présence de la mer, proposant aux promeneurs un espace de vie ou partager détente et convivialité. »



Voici à quoi devrait ressembler la promenade bandolaise d'ici quelques années... (Repro DR)



LUMP



Près de 300 Bandolais avaient répondu à l'invitation du maire Jean-paul Joseph. (Photos: L.)

Repères

■ Calendrier

Les travaux auront lieu en mars et avril 2018 pour l'entrée de ville et les parkings central et du casino. Ils reprendront de septembre à avril 2019 pour les autres tranches, puis reprendront en septembre 2019.

■ Espaces

Diminution de l'enrobé de 60 %, augmentation des espaces verts de 20 %. Élargissement de la promenade de 4 à 19 mètres.

■ Stationnement

Le nombre des places de parking sera maintenu.

■ Terrasses

La surface destinée aux terrasses sera identique. Une charte sera proposée aux commerçants afin de les inviter à harmoniser leur mobilier dans un délai qui reste à négocier. Ils sont conviés à une réunion spécifique mercredi 27 septembre prochain à 19 h salle Pagnol.

■ Un site internet

dédié au projet sera créé à la fin du mois.

Questions-réponses

► Muriel Fiol, conseillère régionale, demandait un référendum sur le projet. Le maire : « Que mettriez-vous dedans ? Et puis c'était dans mon programme de campagne. »

► Le stationnement pour handicapés ? Il impose des normes précises et obligatoires qui seront respectées.

► La circulation à vélo ? La création d'une piste cyclable est impossible et ne déboucherait sur aucun circuit extérieur, sauf à faire le tour du port. Par ailleurs, le ralentissement de la circulation permettra une intégration des deux roues dans ce flux.

► L'accès des secours en cas de sinistre ? « Le projet sera forcément soumis à l'approbation du SDIS et nous suivrons ses prescriptions. »

► Les constructions commerciales gagnées sur l'espace public ? « Elles seront mises en conformité, les baux précaires seront également réexaminés. »

► Le problème des livraisons ? « Il sera étudié avec les intéressés eux-mêmes. »

Le dossier du jour

Jean-Paul Joseph :

Comme chaque début d'année, nous publions une série d'entretiens avec les maires de l'ouest-Var. Il s'agit ainsi d'échanger sur les sujets en cours, les projets et perspectives pour chacune des communes.

Le maire de Bandol évoque les grands dossiers de la station balnéaire aux 8200 habitants, qu'il dirige aujourd'hui sans l'ombre d'une opposition

Quels projets pour Bandol en 2018 ?

Il y a tout d'abord le réaménagement du quai De Gaulle, qui doit commencer en septembre (lire ci-contre). C'est un projet dont beaucoup ne soupçonner pas l'ampleur, et qui va profondément transformer le centre-ville. Le confortement de la digue devant le casino doit être achevé à la fin de ce mois. Et puis, la pension Magali qui doit retrouver cette année sa vocation première : la petite enfance.

Où en est le classement de Bandol en "station de tourisme" ?

C'est fait ! Le décret vient de paraître - le 9 janvier - au journal officiel. Ça a été un travail de longue haleine pour y parvenir. Ce label, obtenu pour 12 ans, est un gage de la qualité pour l'accueil aux touristes, à travers la reconnaissance de la diversité des modes d'hébergements, la qualité de l'animation, la qualité environnementale, etc. Il n'y a pas de classement plus élevé.

Quels seront les avantages pour la commune ?

Cela permettra de conserver un office de tourisme distinct de l'office de tourisme intercommunal - la compétence tourisme reste ainsi exercée au niveau communal ; la perception, par la commune, de la taxe au droit d'enregistrement ou à la taxe de publicité foncière ; bénéficie du taux réduit des droits de mutation ; et surclassement démographique, ce qui permet notamment de recruter des agents d'un grade supérieur ou de créer des emplois fonctionnels supérieurs à ce que permet notre

seuil démographique.

Vous venez d'instaurer les trois premières heures gratuites sur les parkings extérieurs en basse saison. Cette petite révolution est-elle bien accueillie ?

Oui ! D'autant que les trois premières heures sont réellement gratuites : si l'on reste quatre heures, on ne doit pas les heures précédentes. Avant, c'était totalement gratuit durant l'hiver, mais on a décidé ça, en concertation avec les commerçants, pour éviter les voitures-ventouses et favoriser le turn-over. Trois heures, ça permet aisément de faire ses courses, d'aller au restaurant...

“Bandol est classée « station de tourisme », le label le plus élevé”

A quand l'ouverture des deux restaurants en lieu et place du Lou Pescadou et du Méditerranée, aujourd'hui à l'abandon, en bord de mer au Capelan ?

Pour rappel, la société du chef Lucas Peirano a été retenue pour gérer deux établissements, l'un gastronomique, l'autre de type bar-lounge. Il faut procéder à du désamiantage. Tout ça suit son cours. S'il n'y a pas de mauvaise surprise, tout devrait être prêt pour une ouverture au mois de juin. C'est un lieu magique, qui ne pouvait pas rester comme ça.



Jean-Paul Joseph : « La sécurité est l'une de nos grandes préoccupations. »

C'est l'une de nos grandes préoccupations. Nous venons de doter la police municipale d'une caméra mobile qui, comme sont nom l'indique, peut être installée partout. Et en l'occurrence dans les quartiers susceptibles de rencontrer des problèmes, comme des incivilités, des trafics. Nos policiers ont également reçu de nouvelles armes. Ce ne sont plus des revolvers mais des pistolets semi-automatiques. Dans le cadre de la lutte anti-terroriste, nous allons faire l'acquisition de barrières anti-intrusion, capables de stopper une voiture ou un camion bédier lancé à 80km/h, qui seront évidemment déployées lors de grandes manifestations. Et nous allons réaliser des bordures anti-franchissement le long d'axes sensibles, sur le port.

L'ambiance des conseils municipaux n'a plus rien à voir avec vos débuts. C'est devenu très calme. Trop ?

Disons que de maire mis en minorité par une partie de sa propre majorité, je suis aujourd'hui un maire sans opposition avec qui débattre. On est passé d'un extrême à l'autre. Christian Palix est absent et Floriane Cercio a récemment démissionné. Vis-à-vis de leurs électeurs, je trouve que c'est un manque de respect. Or, le débat est utile. Enfin, quand il est constructif...

Les impôts ?

Je le redis, comme l'an dernier : sauf mauvaise surprise, les taux n'augmenteront pas d'ici 2020.

Il se dit que ça bouge aussi du côté d'un hôtel aujourd'hui fermé, sur l'avenue du Maréchal-Leclerc...

Oui, le Splendid vient d'être racheté. Il commençait à se dégrader et à être squatté. L'acquéreur a en plus acheté une bande de terrain côté sud, qui lui permettra d'avoir accès à la plage. On espère une ouverture pour l'été 2019.

Y aura-t-il un grand événement estival cette année à Bandol ?

Le festival Lunallena ayant vocation à tourner, il ne reviendra pas. Par contre, il y aura le retour des Aoûtiniennes. Nous sommes en discussion avec quelques beaux

artistes, mais on ne peut encore rien dire. Ça devrait être au moins aussi sympa que la première avec M. Pokora, Véronique Sanson, The Avenet...

C'est donc un rendez-vous parti pour durer ?

La première édition a été très concluante. Les organisateurs ont réussi à faire du bénéfice, ce qui est assez rare de nos jours pour un festival, surtout pour un nouveau. C'est très engageant pour la suite. Et on a signé pour 3 ans.

Vous avez récemment annoncé, en conseil municipal, de nouvelles mesures en matière de sécurité. De quoi s'agit-il ?

Propos recueillis par Jérôme Poillot jpoillot@nicematin.fr Photos: Dominique Leriche

Parking à étage(s), pratique de golf : « Bandol a besoin de continuité »

Jean-Paul Joseph candidat à sa succession aux prochaines élections municipales ? L'intéressé estime qu'il est « un peu tôt pour en parler » mais donne un petit indice : « Bandol a besoin de stabilité et de continuité, par rapport aux projets et aux efforts de gestion qu'on a initiés ». Parmi les travaux qu'il souhaiterait voir inscrits dans de futurs budgets : l'amélioration de l'offre de stationnement, qui passera par le réaménagement du parking du Casino ou l'optimisation des places sur le parking Central « possiblement avant la fin du mandat »... mais, surtout : « Sur le parking

du stade Deferrari, on réfléchit à faire un étage de stationnement, voire deux... avec des commerces... Mais nous n'en sommes qu'au début de la réflexion. Je préfère ne pas m'avancer sur le calendrier ».

Autre idée qui fait son chemin : « La création d'un practice de golf au niveau du stade des Grands-Ponts, développe le maire. Jusque-là classé en zone inondable, on ne pouvait donc construire quoi que ce soit sur ce terrain. Mais le Plan de prévention du risque Inondation (PPRI) est en cours d'élaboration, et la Direction départementale des territoires et de la mer a convenu, il y a environ un



mois, qu'il y avait une erreur sur le classement, revoyant un peu à la baisse les contraintes (passant de zone R1 à zone R2). Ça ne permet toujours pas de construire un parking ou un équipement sportif par exemple, mais un practice, oui.

Sur 18400 m². Et sur la partie ouest du terrain, un peu surélevée, il y aurait un club house. Nous attendons la finalisation du PPRI et, après, restera à trouver le bon projet, avec les bonnes personnes. Il y aura donc un appel à concurrence. »

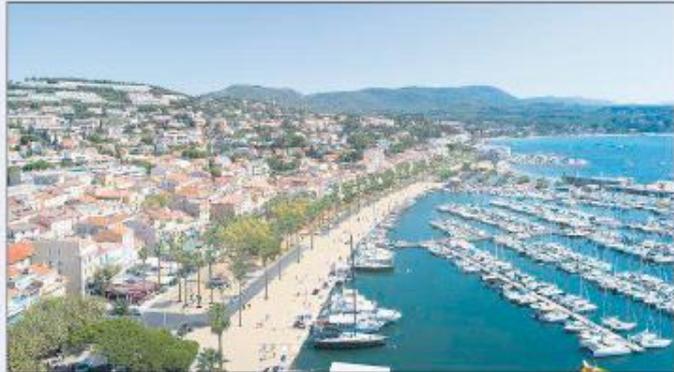
Sur ce terrain près des Grands Ponts, en face du péage, la ville a dans l'idée de confier à un prestataire privé la gestion d'un practice de golf.

ses plans pour Bandol

Quai De Gaulle: l'appel du grand changement

Il se fait un peu attendre, le réaménagement du quai De Gaulle... La faute à l'avant-projet définitif que le maire se refuse toujours de signer « tant que toutes les garanties ne sont pas réunies », comme il l'avait déjà expliqué dans nos colonnes, le mois dernier. Mais, promis, « pas de quoi remettre en cause » le grand chantier de ce mandat, assure encore Jean-Paul Joseph. Ce n'est qu'une question d'étude hydraulique complémentaire, déjà diligentée, et de quelques relevés pluviométriques à se

procurer auprès de Météo France... Quant à l'éventuel surcoût que cela pourrait représenter sur la note finale prévisionnelle, qui s'établit aujourd'hui à 6,5 millions d'euros HT, ça n'aurait, là encore, rien de rédhibitoire. Le maire reste « très confiant » quant au démarrage des travaux pour septembre prochain (fin prévue pour septembre 2019, avec des suspensions pendant les périodes d'affluence). Quelques images de ce projet « qui transformera profondément le centre-ville »...



La voie de circulation actuelle est-ouest longeant les commerces sera supprimée au profit de l'élargissement d'une promenade piétonnière de plus de 19 m de large à travers un espace où seront installés les terrasses, des lieux de convivialité végétalisés et les étals des commerces.



Il s'agit, d'une part, de créer une canopée urbaine en élargissant l'actuel parc situé à l'est (jardin historique) jusqu'au rond-point de la Salrière (à l'ouest), et, d'autre part, de rendre l'espace public aux piétons en élargissant considérablement la promenade.



Le projet est marqué par la réduction de l'espace consacré à la voiture. Le projet prévoit deux voies de circulation en lieu et place d'un stationnement+2 voies+terre-plein central+2 voies.

Logements sociaux : «Malgré nos efforts...»

La commune est toujours en carence de logements sociaux...

En effet... Malgré nos efforts. Nous sommes à plus de 6 % de logements sociaux. Le préfet lui-même avait reconnu nos efforts et, à ce titre, il avait pris l'engagement écrit que la commune pourrait conserver sa compétence d'attribution (pour privilégier les Bandolais) et, aussi, qu'elle serait consultée sur le contingent préfectoral (idem). Mais, surprise: un arrêté préfectoral du 26 décembre nous informe du maintien de l'état de carence - ce que je conçois - mais, surtout, qu'il y aura une augmentation de la pénalité! Et, qu'en plus, le préfet reprend la main sur notre pouvoir d'attribution! Ce qui signifie que son engagement ne sera pas tenu.

Comptez-vous lui en parler?

En préfecture, il arrive que des décisions soient prises ou que des courriers partent sans que ce soit forcément de la volonté du préfet, comme en matière d'ailleurs... Mais ce qui est désagréable, c'est qu'il nous a promis quelque chose et qu'un arrêté vient dire l'inverse. Je lui dirai quand j'en aurai l'occasion.

De nouvelles constructions de logements sont-elles prévues à Bandol?

Il y en a plusieurs, mais un bel exemple, c'est



Au Val d'Aran, le centre d'entreprises pourrait être réhabilité prochainement et "complété" par des nouveaux logements.

le projet du Val d'Aran (où se trouve le centre d'entreprises, à côté du Super U). Preuve de notre bonne volonté, malgré l'absence de foncier sur la commune, nous avons fait le choix de mélanger zone de logements et zone économique. Le projet a été confié au célèbre architecte bandolais Ruddy Ricciotti. Il prévoit 83 habitations, dont 44 logements

dits intermédiaires et 39 locatifs sociaux. Plus une résidence hôtelière de 26 chambres. Aux deux extrémités de l'actuel bâtiment en arc de cercle, qui sera d'ailleurs réhabilité, se trouveront ces nouvelles constructions. J'ai bon espoir que nous puissions annoncer cette année la date du lancement du chantier.

La bonne note à la députée Emilie Guérel

Un mot sur le travail de la députée Emilie Guérel?

Je l'ai soutenue et je ne le regrette pas. Elle a été un peu dénigrée au départ, mais elle bosse. Et elle apprend vite. Localement, elle s'est surtout intéressée à La Seyne, ce qui est logique puisque c'est la plus grande des cinq villes que compte la 7^e circonscription, et c'est aussi celle qui rencontre le plus de difficultés. Avec Marc Vuilleminot, elle a pris à bras-le-corps deux grands dossiers: la classification en REP+ (réseau d'éducation prioritaire renforcée, Ndrl). Un super travail... Et il y a aussi la police de proximité: La Seyne s'est portée candidate pour l'expérimenter. En ce qui nous concerne, elle s'attache à ce que Bandol récupère les permanences de la CPAM, disparues l'an dernier. Or, de nombreux habitants de Bandol, souvent âgés, réclament leur retour.

Mercredi 30 mai 2018

Bandol

Quai De-Gaulle: les travaux débuteraient en novembre

Le maire vient de signer l'avant-projet de requalification de la promenade. Une longue phase administrative débute



Images de synthèse de l'avant-projet (non définitives).

[Source : www.quaidegaulle.fr]

Prévu dans un premier temps pour mars 2018, puis reporté à septembre ⁽¹⁾, le premier coup de pioche sur le quai Général-de-Gaulle pourrait finalement être donné « dès le mois de novembre ». La première tranche de travaux, sur la promenade du quai Nord côté commerces, devrait ainsi être terminée « en février 2020 » (avec un arrêt du chantier de début mai à fin août 2019). C'est ce qu'a annoncé le maire Jean-Paul Joseph dans un communiqué, au lendemain de la signature de l'avant-projet. Une signature qui permet aujourd'hui de lancer la procédure de marché public. « Pour cela, un cahier des charges précis doit être établi pour alimenter le dossier de consultation des en-

treprises (DCE) et ensuite, procéder à l'appel d'offres, explique la municipalité. Des délais légaux devront être observés, puis une commission d'appel d'offres se réunira pour choisir les prestataires qui mèneront à bien cette entreprise. L'ensemble de cette procédure devrait déboucher sur une notification du marché pour la mi-octobre 2018. »

Le budget revu à la hausse

Au-delà du report du démarrage des travaux, les études complémentaires réalisées ces derniers mois ont aussi des conséquences sur le budget : « L'estimation financière a légèrement évolué, passant de 6,7 millions d'euros hors taxes, chiffre annoncé lors de la réunion publique de septembre 2017, à

6,9 millions d'euros hors taxes aujourd'hui. »

Et demain ? La municipalité demeure prudente, ajoutant que « le calendrier précis des travaux sera bien sûr connu à l'issue de la consultation des entreprises » et que « l'estimation financière sera bien sûr affinée à la suite du choix des entreprises ».

2^e tranche reportée à l'automne 2020

Le report du démarrage de la première tranche aura naturellement des conséquences sur la deuxième, à l'entrée de ville côté casino : « Selon le calendrier prévisionnel, et toujours dans l'objectif de préserver la saison estivale, ces travaux seraient reportés à l'automne 2020 », annonce la municipalité. Sur le site dédié au projet ⁽²⁾, la période de septembre 2020

à mars 2021 est annoncée. Ces retards ne semblent toutefois pas affaiblir la détermination du maire à mener à bien le grand projet de son mandat : « Les études complémentaires demandées, concernant notamment les questions hydrauliques et hydrologiques, étaient, de l'aveu même de l'expert, véritablement indispensables, assure-t-il. Par ailleurs, l'étude de circulation présentée par un cabinet spécialisé a validé la faisabilité du projet en analysant toutes les girations et les zones d'attentes. Ses préconisations ont d'ailleurs été intégrées à la démarche globale pour une meilleure gestion des entrées de parking et des zones de livraison. »

A. F.

1. Var-matin du 9 décembre 2017.
2. www.quaidegaulle.fr